



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 6 septembre 2005, à 20 heures, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

Paul Lecours, conseiller
Alain Vallée, conseiller
Renald Cloutier, conseiller
André Lacombe, conseiller
Rolland Magnan, conseiller

Sont absents:

Geneviève Tellier, conseillère

Rés. 2005 09-211 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Renald Cloutier, appuyé par Paul Lecours, et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-09-212 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Renald Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1 août 2005
4. Correspondance
5. Questions de l'assistance
6. Comptes
7. Démission de Geneviève Tellier, comme conseillère municipale (remplacement au comité CRT, Bibliothèque)
8. Démission de Louise Bastonnais, comme brigadier scolaire (remplacement)
9. F.Q.M. : Congrès 2005
10. M.R.C. Révision et bilan de l'entente de libre-échange
11. Demande d'appui : de la FADOC de Sainte-Thècle pour démarrer une popote volante
12. Demande d'aide financière du comité Socio-Culturel de Sainte-Thècle
13. Site de neige usée
14. Affectation du surplus accumulé Préau (15 000. \$), trottoir rue Notre-Dame (22 000. \$), traitement de surface chemin du lac du Jésuite (19 000. \$) et climatisation au bureau municipal (6 062. \$)
15. Offre d'achat : moteur usagé de 3 forces présentement au garage municipal
16. Employés de bureau et autres employés
17. Fixer une date pour rencontrer le club de base-ball de Sainte-Thècle
18. Préavis de mise à pied : préposés aux travaux publics
19. Demande du club de gymnastique les Gymna-Thècles
20. Concassage des trottoirs de la rue Notre-Dame
21. Stationnement dans la rue Saint-Jean
22. Approbation des dépenses du chemin du lac du Jésuite
23. Questions de l'assistance
24. Affaires nouvelles :
 - a) Chemin des colons
 - b) Ponceau chemin Saint-Pierre Sud
25. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-09-213 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de août 2005

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Paul Lecours et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1 août 2005 tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en août 2005

- Ministère des Affaires municipales et des Régions

On nous confirme le versement semestriel d'une aide financière payable sur 20 ans, dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales. Un état de dépôt émis au nom de la municipalité au montant de 1 899,14 \$ représente la quote-part du gouvernement du Québec en intérêts, ayant son échéance le 11 septembre 2005, relativement à l'émission de 117 706 \$ effectuée le 11 mars 2002.

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Le 1er août 2005, les représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs ont procédé à l'échantillonnage des eaux de baignade de la plage connue sous le nom de Plage Sainte-Thècle. Les résultats d'analyse démontrent que la plage est classée dans la catégorie A – Excellente. On nous remet le rapport d'analyse ainsi qu'une vignette de couleur correspondant à la qualité bactériologique des eaux de baignade de notre plage.

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

On nous rappelle les actions que le ministère désire mener avec leurs partenaires dans le cadre de la Journée nationale du sport et de l'activité physique du 7 octobre prochain. À titre de partenaires nous sommes invités à nous impliquer et à mobiliser nos réseaux afin d'offrir diverses activités, telles que portes ouvertes, cliniques d'initiation, rencontre avec des athlètes, activités sportives, randonnée, etc. On nous remet différents documents d'information relatifs sur cette journée : fiche de renseignements, communiqué de presse et fiche d'inscription d'activités. Pour bénéficier des outils de communication mis à notre disposition, nous devons acheminer notre fiche d'inscription dans les plus brefs délais. Les activités inscrites seront diffusées lors de la conférence de presse de lancement. Ces outils seront accessibles à tous les partenaires qui inscriront des activités avant le 23 septembre prochain.

Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport souhaite pouvoir documenter l'état de développement des installations de loisir et de sport au Québec. La première étape de ce projet vise à dresser un état de situation de tous les inventaires disponibles. À cette fin, divers partenaires agissant au plan local, régional ou national seront consultés par le Ministère afin de savoir s'ils ont déjà réalisé de tels inventaires et, s'il y a lieu, le type de support sur lequel ces données sont consignées. Dans cet objectif, un questionnaire est joint à la présente lettre, lequel contient également des questions sur nos besoins en matière d'inventaire. Notre réponse est attendue pour le 9 septembre 2005.

- Ministère de la Sécurité publique

Michel C. Doré invite la municipalité à participer activement à la *Semaine de la prévention des incendies 2005*, qui se tiendra du 9 au 15 octobre prochain. Sous le thème *Changez de pile pour l'amour !* cette campagne fait appel aux liens affectifs que les enfants entretiennent avec leurs grands-parents ou des personnes âgées qui leur sont chères. Elle rappelle l'importance de changer régulièrement la pile de l'avertisseur de fumée pour qu'il soit toujours en état de fonctionner.

- Ministère des Transports

Un état de dépôt au montant de 55 439 \$ concernant la subvention de l'entretien des chemins.

- Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

La Semaine de la citoyenneté du Canada se tiendra du 17 au 23 octobre. On nous encourage à y participer activement en adoptant une résolution proclamant la Semaine de la citoyenneté du Canada. Notre conseil pourrait également prononcer le serment de citoyenneté afin de réaffirmer la citoyenneté canadienne. On nous transmet un exemplaire du serment, une copie de l'affiche de la Semaine de la citoyenneté et un formulaire de commande de documents destinés à faire participer notre collectivité à l'événement.

- Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux

À l'occasion de la troisième campagne *Mon style de marche*, qui se déroulera du 1er au 31 octobre 2005, Kino-Québec invite les municipalités à faire connaître à leurs citoyens les plaisirs et les bienfaits de la marche. Il y a plusieurs façons de devenir une « municipalité partenaire »; en voici quelques-unes : offrir un soutien aux clubs de marche de notre municipalité afin qu'ils organisent une activité, mettre en valeur nos sentiers de marche et circuits piétonniers et offrir une activité qui fera « marcher » l'ensemble de nos citoyens.

- ASQ (Consultant en avantages sociaux)

Communiqué daté du 8 août qui nous mentionne que comme à chaque année, à la réception de nos conditions de renouvellement d'assurance collective, ils négocient en notre nom les meilleures conditions qui soient possibles d'obtenir pour l'ensemble de notre groupe. Ainsi, cette année notre assureur nous propose un renouvellement pour la période du 1er octobre 2005 au 30 septembre 2006, une augmentation globale de 1.4 %.

- **Association des directeurs municipaux du Québec**
Mini-Scribe qui nous donne les dates importantes de septembre et qui nous mentionne que le directeur général/secrétaire-trésorier doit, lors d'une session du conseil, déposer un état trimestriel des revenus et dépenses de la municipalité depuis le début de l'exercice financier, ainsi que deux états comparatifs indiquant, d'une part, les revenus qu'il prévoit percevoir et ceux prévus au budget et, d'autre part, les dépenses effectuées et celles prévues au budget.
Bulletin de l'ADMQ *Membre en direct* qui traite de divers sujets dont : programme de formation, colloques de zone : une source d'échanges et une occasion de se mettre à jour à ne pas manquer, élections municipales c'est parti pour le dge, loi sur le lobbyisme : au tour des municipalités de moins de 10 000 habitants, augmentation des honoraires du personnel électoral et indicateurs de gestion municipaux : mieux informer les élus et la population.
- **Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**
On nous informe que BAPE rend publics l'étude d'impact et l'ensemble du dossier concernant le projet d'implantation d'une mini-centrale hydroélectrique au pied du barrage Matawin. Les documents sont accessibles à la population dans le cadre de la Période d'information et de consultation publiques qui débute le 16 août et se terminera le 20 septembre 2005. Afin de nous informer sur le projet, nous sommes invités à consulter la documentation relative au projet, disponible à la mairie de Saint-Michel-des-Saints, au bureau municipal de Saint-Jean-de-Matha, au Conseil de Atikamekw de Manawan ainsi que sur le site Internet de BAPE www.bape.gouv.qc.ca.
- **Carrefour Normandie**
Invitation à participer à la crêperie lors du Festival Western de St-Tite les samedis 10 et 17 septembre et les dimanches 11 et 18 septembre de 8h à 13 heures.
- **Centre d'expertise hydrique**
Vincent Duchesne, ingénieur, nous informe que le 5 juillet dernier a été fait une visite de contrôle des barrages du Lac du Jésuite, du Lac Croche et du Lac Chicot dont la Municipalité de Sainte-Thècle est propriétaire. Lors de leur visite, le Centre d'expertise hydrique a constaté que la Municipalité ne tenait pas de registre pour ces barrages. On nous rappelle que, conformément à la Loi sur la sécurité des barrages, le propriétaire d'un barrage à forte contenance doit constituer et tenir à jour un registre du barrage dans lequel sont consignés les actions posées et les événements importants qui se rapportent à la sécurité du barrage. Ce registre doit être disponible pour vérification par le Ministère.
- **Centre de gestion de l'équipement roulant**
Bulletin d'information Info-CGER qui traite de divers sujets dont : ordinateur de bord, chronique automobile et chronique info mécano.
- **CLD Mékinac**
Comme à chaque année, le CLD Mékinac collabore avec le Festival Western pour les kiosques d'information qui sont répartis dans la ville lors de l'événement. On nous demande de leur faire parvenir le plus rapidement possible des dépliants de la municipalité pour bonifier d'offre dans ces kiosques. De plus, le CLD offrira un panier cadeau aux gagnants de la promotion « famille gagnante » à l'occasion du Festival Western. On sollicite notre participation si nous souhaitons offrir un rabais, un certificat cadeau ou un objet promotionnel de notre entreprise.
- **Club de l'Âge d'Or**
Madame Lisette Germain nous remet une lettre qui dit que le Club de l'Âge d'Or a décidé de ne pas installer de système de climatisation et a installé à la place deux petits ventilateurs.
- **Commission de protection du territoire agricole**
Le compte rendu d'orientation préliminaire faisant suite à la demande présentée par Ferme Boper senc pour l'autoriser à aliéner une superficie totale approximative de 62,6 hectares sur les lots ou parties de lots 79A, 79B, 80, 81A, 81B, 81C, 81D, 82B, 82C et 83-89 du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thècle, dans la municipalité de Sainte-Thècle, de la circonscription foncière de Shawinigan, tout en se réservant un droit de propriété sur les lots contigus, en l'occurrence, une partie des lots 79A, 79B, 80, 81A et 81B d'une superficie approximative de 10 hectares au même cadastre ainsi qu'une partie des lots 81A et 81B d'une superficie approximative de 209 mètres carrés sur laquelle est localisée sa fosse septique ainsi qu'une superficie de 269 mètres carrés pour accéder à cette superficie. Il demande de plus l'autorisation d'utiliser cette parcelle de terrain de 478 mètres carrés à des fins autre que l'agriculture, soit des fins résidentielles accessoires.
Le compte rendu d'orientation préliminaire faisant suite à la demande présentée par Ferme Boper senc pour l'autoriser à aliéner, en faveur de monsieur Claude Beaudoin, et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit à des fins résidentielles accessoires, d'une partie du lot 81A d'une superficie approximative de 2 465 mètres carrés, du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thècle, dans la municipalité de Sainte-Thècle, de la circonscription foncière de Shawinigan.

On nous remet une copie d'une lettre adressée à Monsieur Paul-André Lavoie, propriétaire d'une partie du lot 70, où la Commission de protection du territoire agricole lui informe que la coupe à blanc d'érables dans une érablière contrevient aux dispositions de l'article 27 de la loi qui prévoient qu'une personne ne peut, sans autorisation de la Commission, utiliser une érablière située dans une région agricole désignée à une autre fin, ni y faire la coupe des érables, sauf pour des fins sylvicoles de sélection ou d'éclaircie. La coupe à blanc d'érables n'est évidemment pas une coupe pour des fins sylvicoles de sélection ou d'éclaircie. On rappelle qu'en vertu des dispositions des articles 90 et 90.1 de la loi, toute coupe d'érables en contravention à l'article 27 de la loi est passible de sanctions pénales.

- **Comité pour la protection du Lac Croche**

Reynald St-Amand, président, accuse réception de notre envoi du 25 juillet dernier concernant leur demande d'installation de panneaux au débarcadère du parc St-Jean-Optimiste. On nous remercie de l'accueil fait à leur demande en adoptant une résolution qui confirme l'installation de panneaux dès l'été 2005 « pour sensibiliser les utilisateurs de ces équipements récréatifs sur le Lac Croche à Sainte-Thècle d'être respectueux de l'environnement et aussi d'être courtois et prudents afin d'assurer la sécurité des riverains, des baigneurs et des autres embarcations sans moteur ».

- **CSST**

Colloque *Carrefour de la santé et de la sécurité du travail « Pour échanger les bonnes idées ! »* qui aura lieu le mardi 8 novembre 2005 au Best Western Hôtel Universel à Drummondville.

Communiqué du 4 août qui a pour sujet : « Décès accidentel survenu lors du travail d'entretien du terrain dans un parc municipal ». La CSST rend public son rapport d'enquête sur l'accident et nous invite à mettre en place des mesures de sécurité dans l'utilisation des équipements rattachés à un tracteur, notamment l'ajustement adéquat de la barre supérieure de l'attelage de l'aérateur et les précautions à prendre avant tout travail d'entretien, de réparation ou de déblocage dans la zone dangereuse d'une machine.

- **Curriculum vitae**

Jacques Tessier, 220 Notre-Dame, Sainte-Thècle, G0X 3G0, recherche poste de journalier
Caroline Poisson, 310 Saint-Gabriel, Sainte-Thècle, G0X 3G0, recherche poste en bureautique
Carole G. Lafontaine, 431 Notre-Dame, Sainte-Thècle, G0X 3G0, recherche poste brigadière
Jonathan Audy, 120 route Marcotte, Sainte-Thècle, G0X 3G0, recherche poste de journalier.

- **Éco-peinture**

Afin d'améliorer encore les services aux municipalités, Éco-peinture et Peintures Récupérées vont inclure dans les produits acceptés dans le Bac d'Éco-peinture, les peintures en aérosol, et ce, dès le 1er janvier 2005. Ce changement apportera cependant des modifications à l'Entente que notre municipalité a signée avec Éco-peinture et Peintures Récupérées. La nouvelle Entente définit plus clairement les coûts associés aux produits non acceptés dans le programme d'Éco-peinture. On nous invite à lire l'article 11 de la nouvelle Entente qui indique les coûts associés aux produits mis dans le bac mais qui ne sont pas acceptés dans le programme. Il est à noter que le bac, la collecte et le traitement de la peinture sont toujours gratuits.

- **Fondation canadienne Espoir Jeunesse**

Claude Paquet, président, nous envoie une demande dans le but d'obtenir une autorisation écrite confirmant leur passage dans notre municipalité pour leur campagne de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes.

- **Forum Jeunesse Mauricie**

Édition spéciale du bulletin de liaison l'Éclaircie qui renferme des informations importantes sur le Forum Jeunesse Mauricie et sur la consultation publique organisée par le gouvernement du Québec qui se tiendra en Mauricie le 23 août prochain.

- **Fournisseur municipal**

La municipalité de Saint-Hugues bénéficiera d'une aide financière gouvernementale de 300 000 \$, dans le cadre du programme « Travaux d'infrastructures Canada-Québec », pour l'amélioration de ses infrastructures d'alimentation en eau potable.

- **FQM (Voir Annexe « A »)**

La FQM et la Banque Nationale ont l'immense plaisir de nous annoncer la venue d'une nouvelle carte de crédit spécifiquement adaptée aux besoins des gestionnaires municipaux. La Carte Achats SAM permet non seulement de réduire les étapes dans notre processus d'achat et de paiement, mais aussi de contrôler les achats en limitant les jours et les heures d'utilisation, le montant des transactions autorisé par le conseil et le type de commerçants. Dorénavant, la Carte Achats SAM devient la seule carte acceptée par la FQM pour le paiement de la cotisation annuelle et des inscriptions au congrès. De plus, en utilisant notre carte Achats SAM, nous bénéficierons de 2 % de réduction sur le paiement des cours de formation offerts par la FQM. On nous invite à prendre connaissance des documents qui nous sont remis et à remplir le formulaire de rendez-vous afin de rencontrer un conseiller de la Banque Nationale qui nous expliquera en détails les multiples avantages de la Carte Achats SAM.

Invitation à visiter, sans frais, le plus grand salon dédié à l'ensemble du monde municipal : le Salon Affaires Municipales. Le Salon se tiendra les 29 et 30 septembre prochain au Centre des congrès de Québec. Nous pourrions y rencontrer plus de 160 exposants œuvrant dans tous les secteurs d'activités municipales, tels l'environnement, l'informatique, les travaux publics (des véhicules et de la machinerie) et bien d'autres. Pour connaître la liste des exposants du Salon, on nous remet l'adresse du site Internet à www.fqm.ca/salon2005.

- **Greffard & Blais**

M^e Gloriane Blais, avocate, nous demande de bien leur acheminer notre paiement de 75 \$ concernant la contribution pour chacune des 40 municipalités participant financièrement à l'opinion juridique de l'évaluation stratégique des recours judiciaires relativement aux décisions et pouvoirs de la CPTAQ.

- **H₂O Logics Inc.**

Depuis leur installation pour la restauration des lacs en 2000, les SolarBees, circulateurs d'eau à haut débit, alimentés à l'énergie solaire, ont systématiquement contrôlé et empêché les blooms d'algues bleues-vertes (cyanobactéries). Avec plus de 700 SolarBees a prouvé ses performances dans les applications en eaux douces, eaux potables, eaux de pluie et eaux usées.

- **Héma-Québec**

Lynda Cyr, conseillère, nous remercie en son nom personnel ainsi qu'au nom d'Héma-Québec pour notre excellente collaboration dans le cadre de la collecte de sang qui avait lieu à Sainte-Thècle le 9 août dernier où 118 donateurs se sont présentés.

- **HQ Distribution**

Un séminaire de deux soirées particulièrement conçu pour adresser les besoins de formation sur la désincarcération des véhicules lourds (camions et autobus). La première soirée explique de façon théorique la conception des autobus et camions et la deuxième soirée permettra de mettre en pratique ce qui a été appris. Ce séminaire aura lieu au Lac-Mégantic les 26 et 27 septembre et à Val-d'Or le 30 septembre et 1er octobre 2005.

- **IMS Experts-Conseils**

On nous remet un document qui nous explique leurs services. De plus, on nous mentionne que le travail d'équipe, la forte intégration des disciplines qui touchent le bâtiment et l'innovation dont font preuve leurs professionnels en conception, représentent tous des facteurs de cette reconnaissance qui croît au fil de leurs réalisations. Leurs principaux projets se retrouvent dans les secteurs suivants : hospitalier, commercial, public et industriel.

- **Insight**

Les 26 et 27 octobre 2005 aura lieu à l'Hôtel Inter-Continental à Montréal une conférence sur la gestion et élimination des matières résiduelles qui portera sur les nouveaux développements législatifs, nouvelle réglementation et responsabilité élargie des entreprises au Québec.

- **La Capitale**

Julie Ménard, technicienne administrative, accuse réception de la demande de prestation d'invalidité à la suite de l'arrêt de travail de monsieur Yvon Richard du 25 avril 2005. Selon les termes stipulés au régime d'assurance collective auquel monsieur Richard a souscrit, une période de sept jours consécutifs doit s'écouler avant d'avoir droit aux prestations d'invalidité. Or, les renseignements que La Capitale possède ne démontrent pas que l'invalidité totale s'est prolongée au-delà du 1er mai 2005. En conséquence, aucune prestation ne peut être versée pour le moment.

- **Laboratoire de matériaux de Québec (1987) inc.** (Voir Annexe « B »)

On nous transmet le rapport de résistance à la compression relativement aux services rendus par Laboratoire de matériaux de Québec (1987) inc., pour le projet de construction de trottoirs rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.

- **L'Enseignerie**

L'Enseignerie a mis au point un concept d'affichage d'entrée de municipalité tel que : enseignes toponymiques, panneaux d'identification de lieux historiques, panneaux d'identification de parcs et plaques commémoratives, bustes et statues. On nous invite à consulter leur site Internet <http://lenseignerie.com/municipalite.html>.

- **Marc Gendron, résidant de Sainte-Thècle**

Monsieur Gendron nous fait parvenir des félicitations concernant le nouveau site Internet de la municipalité. Il trouve que celui-ci est clair et facile d'accès et rejoint tous les objectifs qu'une population est en droit de rechercher. Par ailleurs, il nous mentionne qu'il serait peut-être bien de rajouter un lien direct avec chacun des membres du conseil pour la population qui veut rejoindre directement un conseiller.

- **MRC de Mékinac**
Copie du procès-verbal de la session des membres du Conseil tenue le 15 juin 2005.
Nathalie Groleau, sec.-très. adj., aimerait avoir notre degré de satisfaction avec la Capitale ainsi que les améliorations qui devraient être apportées selon nous, car la MRC de Mékinac prépare le renouvellement de leur contrat d'assurance collective. Ils rencontreront sous peu leur consultant, M. Piché, et ils souhaiteraient lui faire part de nos demandes et aussi de notre appréciation.
On nous remet une copie conforme de la lettre adressée au Groupement forestier de Champlain concernant le programme de mise en valeur du milieu forestier, volet II et nous mentionnant toutes les raisons qui font que leur projet n'a pas été retenu cette année.
Claude Beaulieu, directeur général, nous fait parvenir le plan quinquennal de développement régional 2005-2010. (Voir Annexe « C »).
- **Musée virtuel Canada**
Stéphane Vallée nous transmet le site Internet www.museevirtuel.ca où il parle de la municipalité de Sainte-Thècle. On y retrouve certaines photos ainsi que divers textes dans le but de faire connaître la municipalité.
- **P.A.L. de Sainte-Thècle**
Rapport hebdomadaire des animateurs du P.A.L. au Parc St-Jean-Optimiste durant l'été, du 27 juin au 12 août 2005. Voir Annexe « D ».
- **PG Mensys Systèmes d'Information**
PG Mensys Systèmes d'Information inc. a obtenu le titre de «Microsoft Gold Certified Partner». Ce statut permet à PG Mensys de se procurer d'importants avantages technologiques et de nombreuses informations privilégiées qui sont utiles pour mieux servir notre clientèle. Pour maintenir ce statut, PG Mensys doit démontrer année après année leur niveau d'expertise et assurer un niveau élevé de satisfaction de leur clientèle. C'est dans cette optique que dans les prochaines semaines, nous pourrions être sollicité, si nous l'acceptons, par TNS Prognostics pour répondre via un site Internet sécurisé à un sondage de satisfaction des produits et services reçus par PG Mensys. Pour leur signifier que nous acceptons d'y participer, nous n'avons qu'à répondre à ce courriel (mboulanger@pgmensys.com) en leur mentionnant notre acceptation, au plus tard le 7 septembre. On nous rappelle que PG Mensys est la seule firme canadienne dans le secteur municipal possédant cette certification.
- **Québec municipal**
La municipalité de Huntingdon pourra se remettre de la fermeture récente de ses manufactures de textile grâce à une série de bonnes nouvelles. L'entreprise Marini, spécialisée dans la machinerie agricole et les moules utilisés dans la fabrication des pâtes alimentaires, vient d'acquérir des terrains dans le but d'y construire deux usines.
La Ville de Sherbrooke a été condamnée à verser plus de 53 000 \$ en dommages à un citoyen qui s'est fracturé le tibia et le péroné droits après avoir chuté d'un trottoir glacé. Il a été démontré que la Ville avait failli à sa tâche en n'épandant aucun abrasif sur les lieux de l'accident.
La SADC de la Vallée de la Batiscan a investi, l'an dernier, 1,6 million \$, soit 750 000 \$ de plus que l'année précédente. Le directeur général de l'organisme explique que le cycle économique était favorable et que les projets qui lui ont été soumis par les entrepreneurs ont été de plus grande envergure.
La MRC de la Minganie tirera des revenus annuels de 600 000 \$ dans l'exploitation de la petite centrale hydroélectrique sur la rivière Magpie, dans la municipalité de Rivière-Saint-Jean, sur la Côte-Nord. La MRC participera financièrement dans la société en commandite mise sur pied par le promoteur Hydroméga Services inc., ce qui devrait lui rapporter la somme de 15 millions \$ au terme du bail de 25 ans qui sera éventuellement conclu avec le gouvernement. Le gouvernement a autorisé la construction de cette petite centrale de 40,6 MW, représentant des investissements de 54,5 millions \$.
Le gouvernement du Québec injecte cinq millions de dollars dans la relance économique de la communauté de Matagami durement éprouvée par la fermeture de la mine Bell-Allard.
- **Recensement du Canada**
Monsieur Guy Oddo, directeur Région de l'Est, nous rappelle que le prochain recensement du Canada aura lieu le 16 mai 2006. Du 26 août au 21 octobre 2005, les employés de Statistiques Canada circuleront dans notre quartier pour vérifier les listes d'adresses en vue du recensement de 2006.
- **Recyc-Québec**
Le Réseau des Ressourceries du Québec et Recyc-Québec ont le plaisir de nous annoncer la tenue de la 5e édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets qui aura lieu du 16 au 23 octobre prochain. Grâce à la collaboration de Recyc-Québec, des projets et des activités organisés dans le cadre de cette Semaine pourront bénéficier d'une contribution financière pouvant atteindre 1 500 \$ dans le cadre du programme VERRR 2008. Ces projets devront être soumis au plus tard le 15 septembre.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**
 Invitation aux maires et aux conseillers des Municipalités de la Régie de participer à une journée de visite et d'information sur le compostage et la valorisation le jeudi 1er septembre 2005 au lieu d'enfouissement sanitaire à Saint-Étienne-des-Grès.
 Copie du procès-verbal de la session régulière des membres du Conseil d'administration tenue le 12 juillet 2005.
- **Regroupement des Appels de Santé Mauricie Centre du Québec**
 Le 13 mai dernier, l'Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec a demandé aux entreprises ambulancières d'effectuer les démarches appropriées afin de débrancher leur ligne à sept chiffres pour les appels d'urgence provenant de la population requérant une ambulance étant donné que le service 9-1-1 s'avère maintenant disponible pour toute la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. En conséquence, à compter du 9 août 2005, nous ne pourrons plus les joindre au 819-376-1212.
- **RÉSEAU environnement**
 Le Salon des technologies environnementales du Québec 2006 se tiendra les 14 et 15 mars prochain au Centre des congrès de Québec. RÉSEAU environnement y attend 2 500 participants qui prendront part aux conférences et ateliers techniques ainsi qu'à l'exposition commerciale.
 Un rappel sur le 28^e Symposium sur les eaux usées et 17^e Atelier sur l'eau potable qui aura lieu les 26 et 27 octobre 2005 à l'Hôtel Delta de Sherbrooke.
- **SAM**
 Bulletin SAM édition du 10 août 2005 qui nous donne les dates des congrès de 2005 de RESAM, ATPA, CAQ et FQM. De plus, d'autres sujets tel que Calum Inc. de Bécancour introduit un nouvel abat-poussière en flocon très performant et la sécurité de nos équipements et de nos locaux nous intéressent ! Sont introduits dans ce bulletin.
- **Secrétariat à la jeunesse**
 Communiqué de presse en date du 5 août qui a pour sujet : « Le premier ministre lance la deuxième phase de consultation ». Le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, accompagné de son adjoint parlementaire en matière de jeunesse, monsieur Roch Cholette, a dévoilé le 5 août dernier le programme de la deuxième phase de la consultation qui les mènera dans toutes les régions du Québec. Plus d'une vingtaine de villes figurent au calendrier de la consultation lancée le 28 avril dernier afin d'élaborer la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008.
- **Société de l'assurance automobile**
 Michel Murray, service de la coordination opérationnelle, constate que la vérification mécanique des véhicules LA18160-4 et LA72764-8 devra être effectuée avant le 31 octobre 2005. Pour que la conformité de nos véhicules soit enregistrée dans leurs fichiers avant cette date limite, on nous invite à faire effectuer la vérification mécanique au moins deux semaines à l'avance. En effet, s'ils n'ont pas reçu ces certificats de conformité à la date d'échéance, les véhicules seront sous l'effet d'une interdiction de circuler sur les chemins publics. (COPIE REMISE À ANDRÉ BEAUDOIN).
- **Société St-Jean-Baptiste**
 Les membres du comité local de la St-Jean-Baptiste nous remercient pour la participation financière et la disponibilité du personnel à répondre à leurs besoins. Ils remercient également les membres des Services incendies qui ont généreusement assuré la sécurité des participants au Feu de joie le 23 juin dernier.
- **Unité régionale de loisir et sport de la Mauricie**
Le Mensuel de juillet et août 2005 qui traite de divers sujets. Voir Annexe « E ».
- **Ville de Saint-Tite**
 Une copie certifiée conforme de la Résolution numéro 2005-07-257 concernant une requête visant à reconsidérer la décision de fermer 45 lits au CHCM, extraite du procès-verbal de la séance régulière des membres du Conseil de la municipalité de la Ville de Saint-Tite qui s'est tenue le 5 juillet 2005.

Rés. 2005-09-214 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Renald Cloutier, appuyé par Rolland Magnan et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Marcel Bacon demande que sur les bulletins de votes de l'élection municipale de 2005 un sondage soit fait auprès de la population de la MRC de Mékinac pour que le préfet de la MRC soit élu au suffrage universel.

Reynald St-Amand parle du panneau pour sensibiliser les utilisateurs des embarcations à moteur sur le lac Croche, du traitement pour l'herbe à poux et de la difficulté que les gens ont à trouver l'adresse de sa résidence sur la 6^{ème} avenue puisqu'il y a trois 6^{ème} Avenue.

Yvon Goulet demande qui étaient les gens qui posaient des rubans sur les terrains de la municipalité sur les lots 102, 103 et 104.

Céline Tellier veut des explications sur les deux résolutions passées par la municipalité en août 2005 concernant son offre de terrain pour le site des neiges usées.

Gaétan Fiset dépose une demande de donner le nom de chemin de la plage du lac Traverse nord ledit chemin passant sur les lots 211 et 212. Le conseil étudiera cette demande et répondra à monsieur Fiset.

Rés. 2005-09-215 : Sondage pour élection du préfet au suffrage universel

Il est proposé par Rolland Magnan, appuyé par Paul Lecours et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac de demander à toutes les municipalités de la MRC de Mékinac de faire un sondage lors de l'élection municipale de 2005 sur l'intérêt de la population que le préfet de la MRC soit élu au suffrage universel.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-09-216 : Adoption des comptes

Il est proposé par Rolland Magnan, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le paiement des comptes figurant sur les deux listes présentées au conseil, dépenses incompressibles et autres dépenses effectuées jusqu'au 31 août 2005, représentant une somme totale de 176 550.53 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

État des revenus et des dépenses

Un état des revenus et des dépenses de la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 août 2005 est remis à chacun des membres du conseil ainsi que le détail des dépenses de la voirie.

Dépôt au conseil municipal de la lettre de démission de Geneviève Tellier, comme conseillère municipale (remplacement au comité CRT, Bibliothèque)

Le conseil municipal prend connaissance de la lettre de démission de Madame Geneviève Tellier et des raisons pour lesquelles elle abandonne la politique municipale..

Rés. 2005-09-217 : Remplacement de Geneviève Tellier sur différents comités

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme André C. Veillette comme représentant de la municipalité sur les comités suivants : comité de relation de travail, comité de la bibliothèque municipale, le comité de la maison des jeunes et le comité de loisirs de Mékinac en remplacement de Geneviève Tellier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rolland Magnan donne sa démission au comité de relation de travail.

Rés. 2005-09-218 : Nomination au comité de relation de travail

Il est proposé par Renald Cloutier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Alain Vallée comme représentant de la municipalité au comité de relation de travail en remplacement de Rolland Magnan.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-09-219 Démission de Louise Bastonnais, comme brigadier scolaire

Il est proposé par Renald Cloutier, appuyé par Paul Lecours et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- a) affichera le poste de brigadier scolaire, tel que convenu dans la convention collective
- b) Advenant le cas qu'aucun employé syndiqué applique sur le poste, les représentants municipaux au comité de relation de travail sont autorisés à faire passer des entrevues aux personnes intéressées par cet emploi et d'embaucher une personne pour ce poste après consultation avec les membres du conseil.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-09-220 : F.Q.M. : Congrès 2005

Il est proposé par Paul Lecours, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise André C. Veillette à participer au congrès 2005 de la FQM à Québec les 29, 30 septembre et 1 octobre 2005. Attendu que les frais d'inscription, de séjour et de transport sont défrayés par la municipalité sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-09-221 : M.R.C. Révision et bilan de l'entente de libre-échange

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité Régionale de comté du Mékinac pour la révision et bilan de l'entente de libre-échange ;

CONSIDÉRANT que cette entente de libre-échange Canado-Américain n'aide aucunement les entreprises agricoles, de fabrication de meubles, du bois d'œuvre, du textile et les autres entreprises de matière primaire et secondaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la démarche de la municipalité régionale de comté de Mékinac auprès des gouvernements supérieurs afin de faire la révision et le bilan de l'entente de libre-échange avec nos voisins du sud.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-09-222 : Demande d'appui : de la FADOC de Sainte-Thècle pour démarrer une popote volante

CONSIDÉRANT QUE la FADOC de Sainte-Thècle désire implanter une popote volante dans notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la FADOC de Sainte-Thècle peut bénéficier d'une aide financière gouvernementale pour réaliser ce projet.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Rolland Magnan, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appui fortement le projet d'implantation d'une popote volante à Sainte-Thècle par la FADOC de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-09-223 : Demande d'aide financière du comité Socio-Culturel de Sainte-Thècle

ATTENDU QUE le comité Socio-Culturel de Sainte-Thècle organise une pièce de théâtre dans la salle Aubin et fera quatre (4) représentations au mois d'octobre 2005;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle :

- a) Accorde une aide financière de 350 \$ au comité Socio-Culturel de Sainte-Thècle pour la présentation de leur pièce de théâtre les 15, 16, 22 et 23 octobre 2005.
- b) Maintienne la tarification de 150 \$, plus taxes, pour chaque utilisation de la salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Site de neige usée

Suite aux informations et le plan reçus de Sylvain Bérubé de la firme d'ingénieur Pluritec concernant le terrain de Jean Boutet, le conseil poursuit les démarches pour vérifier le potentiel de ce terrain et s'informe du prix demandé par monsieur Boutet pour cette partie de terrain de la limite souhaitée du plan.

Rés. 2005-09-224 : Affectation du surplus accumulé

CONSIDÉRANT les dépenses non prévues au budget suivantes : Préau au parc Saint-Jean, trottoir rue Notre-Dame, traitement de surface chemin du lac du Jésuite et climatisation au bureau municipal.

EN CONSÉQUENCE; il est proposé par Paul Lecours, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle affecte du surplus accumulé un montant de 47 062 \$ pour payer les dépenses du Préau au parc Saint-Jean (15 000. \$), trottoir rue Notre-Dame (22 000. \$), traitement de surface chemin du lac du Jésuite (4 000. \$) et climatisation au bureau municipal (6 062. \$).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-09-225 : Offre d'achat : moteur usagé de 3 forces présentement au garage municipal

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Renald Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de vendre à Roger Breault un moteur usagé de 3 forces au montant de 100 \$, plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Employés de bureau et autres employés

Le Maire André C. Veillette fait le point sur l'engagement de Christine Lapointe. Le conseil évaluera les besoins du bureau dans un futur rapproché. Pour ce qui est de l'engagement de Yves Vallée, il est un employé occasionnel.

Fixer une date pour rencontre le club de baseball de Sainte-Thècle

Le conseil municipal fixe au lundi 12 septembre 2005 à 19 h00 la rencontre avec le conseil d'administration du club de baseball Les Saints de Sainte-Thècle.

Rés. 2005-09-226 : Préavis de mise à pied : préposés aux travaux publics

Il est proposé par Renald Cloutier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle avise Messieurs Yvon Richard et Gérald Gonneville, préposés aux travaux publics, que leurs services ne seront plus requis à partir de 17 h00 le 28 octobre 2005.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande du club de gymnastique Les Gymna-Thècles

Le conseil rencontrera la présidente du club de gymnastique les Gymna-Thècles et la présidente du conseil d'établissement de l'école institutionnelle de la Passerelle, Le Sablon D'Or et Masson, le lundi 12 septembre 2005 à 20 h00 pour discuter des frais de location pour l'utilisation de locaux à l'école Masson de Sainte-Thècle.

Rés. 2005-09-227 : Concassage des trottoirs de la rue Notre-Dame

Il est proposé par Renald Cloutier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le concassage des trottoirs de la rue Notre-Dame au coût d'environ 4 500 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Stationnement dans la rue Saint-Jean ou avis de motion

Le conseil étudiera le dossier du stationnement dans la rue Saint-Jean à une séance ultérieure.

Rés. 2005-09-228 : Approbation des dépenses du chemin du lac du Jésuite

CONSIDÉRANT qu'une subvention de 15 000 \$ a été accordée à la Municipalité de Sainte-Thècle par la Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la région de la Mauricie, Madame Julie Boulet, pour l'amélioration des chemins du Lac du Jésuite, du Lac Traverse, Saint-Michel Nord et de la route Marchand, référence lettre du 3 août 2005 ;

CONSIDÉRANT qu'à date, les dépenses effectuées pour l'amélioration du chemin du lac du Jésuite s'élèvent à 68 700.01\$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Rolland Magnan, appuyé par Paul Lecours et il est résolu unanimement :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Lac du Jésuite pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QU'il informe le ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin du lac du Jésuite dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Claudette Piché demande qui veut acheter l'usine de Groleau Inc.

Jean-Maurice Lecours demande de baisser le niveau du lac Croche de 1 mètre.

Lisette Mongrain demande sa résolution d'appui pour la popote volante le plus tôt possible. (FADOQ)

Reynald St-Amand demande de baisser le niveau du lac Croche, les trottoirs sont brisés par quoi et sur quelle rue sera le site de neiges usées.

Roger Bacon demande si les trottoirs seront déneigés avec un chargeur.

Claudette Piché demande que signifie le mot Insight.

Rés. 2005-09-229 : Chemin des colons

ATTENDU QUE la municipalité fait concasser les trottoirs de la rue Notre-Dame pour en faire de la pierre;

ATTENDU QUE le chemin des colons a besoin de pierre pour améliorer la surface de roulement des véhicules;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle fera transporter la pierre obtenue du concassage des trottoirs de la rue Notre-Dame dans le chemin des Colons.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-09-230 : Ponceau chemin Saint-Pierre sud

ATTENDU QU'un ponceau dépassé le 1800 chemin Saint-Pierre sud à Sainte-Thècle nécessite des réparations dû à une infiltration de gravier découlant de la perforation occasionnée par la rouille sur ses parois;
ATTENDU QUE le coût pour effectuer la réparation de ce ponceau est évalué à environ 3 500 \$;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Renald Cloutier, appuyé par Paul Lecours et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'inspecteur municipal de réparer un ponceau dépassé le 1800 chemin Saint-Pierre sud pour un coût n'excédant pas 3 500 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-09-231 : Levée de la séance

À 20 h 45, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Directeur général, secrétaire –trésorier

Maire